



facile  
à lire



## Journées nationales de l'ANCREAI et du CREAI Grand Est

Elles auront lieu à Strasbourg  
les 15, 16 et 17 octobre 2024

# Leurs choix, leurs droits !

Accompagner les adultes en situation de handicap :  
un projet qui nous concerne tous !

*Version Facile à lire*

**LEURS CHOIX, LEURS DROITS !**  
Accompagner autrement les adultes en situation de handicap : un défi utopique **un projet collectif !**

**PRÉ-PROGRAMME**  
Journées nationales collaboratives

15, 16, 17  
octobre  
2024

**INSCRIPTIONS OUVERTES !**

ANCREAI  
CREAI  
Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG (67)

## **Pourquoi nous organisons les Journées Nationales ?**

### **Les journées nationales, c'est un colloque.**

Un colloque est une grande réunion où beaucoup de gens participent. Il y a des moments où on écoute des personnes qui parlent, et d'autres moments pour échanger entre nous.

### **Les journées nationales vont parler de la participation, du pouvoir d'agir et de l'autodétermination des personnes en situation de handicap.**

La participation, c'est pouvoir donner son avis et participer aux décisions qui nous concernent.

L'autodétermination, c'est prendre des décisions pour sa propre vie, sans se laisser influencer.

Le pouvoir d'agir, c'est avoir conscience de ses capacités et se sentir capable d'y arriver.

Ces idées sont souvent utilisées dans :

- des documents politiques qui parlent du handicap,
- des projets d'associations qui gèrent des établissements et services pour personnes en situation de handicap,
- des projets d'établissements ou services qui accompagnent des personnes en situation de handicap
- des projets personnalisés de personnes en situation de handicap

**L'objectif, c'est de passer des discours à la réalité.**

Même si nous en parlons beaucoup, c'est encore difficile de voir ces idées appliquées.

Le risque, c'est que ces idées soient à la mode, mais qu'elles ne soient pas vraiment respectées.

**Les personnes en situation de handicap sont des citoyens.**

**Elles ont des droits.**

Elles ont le droit de faire des choix pour leur vie dans tous les domaines :

- l'éducation
- l'habitat
- le travail
- la formation
- la vie de famille
- la vie affective et sexuelle

**Pourtant dans la réalité, les personnes en situation de handicap sont souvent empêchées d'accéder à ces droits comme tout le monde.**

Elles sont empêchées d'accéder à ces droits car :

- La société voit les difficultés avant de voir les capacités
- La société pense que les personnes en situation de handicap sont fragiles
- Les personnes elles-mêmes pensent qu'elles ne sont pas capables

**Pour y arriver, nous avons besoin de réfléchir autrement !**

Pour que les personnes en situation de handicap puissent accéder à leurs droits, nous avons besoin de repenser avec elles les solutions qui existent.

Nous avons besoin de réfléchir à tous les niveaux :

- Au niveau des politiques
- Au niveau de l'organisation des établissements et services
- Au niveau des accompagnements
- Les personnes en situation de handicap ont besoin de prendre confiance en elles pour demander la réalisation de leurs projets.

Les journées nationales permettront de partager nos réflexions et nos expériences.

Cela nous permettra de mieux défendre les droits des personnes handicapées.

Des ateliers collaboratifs nous permettront de partager nos idées.

Un atelier collaboratif c'est quand des personnes se réunissent pour réfléchir ensemble et trouver des idées sur un sujet.

## **Les objectifs des journées nationales sont :**

- Mieux comprendre ce que veut dire autodétermination et qualité de vie
- Savoir comment faciliter la participation sociale et l'accès aux droits des personnes en situation de handicap
- Trouver des idées pour que l'autodétermination soit possible dans tous les établissements et services médico-sociaux

## **Programme des Journées Nationales**

**Mardi 15 octobre après-midi.**

**Nous découvrons les principales idées pour réfléchir tous ensemble.**

**14h** : discours d'ouverture

**14h30** : conférence de Loic ANDRIEN

Monsieur ANDRIEN parlera de :

- Comment une organisation fonctionne ?
- Comment faire changer une société ?

**15h30** : table ronde avec des personnes concernées par le handicap.

Les personnes concernées vont parler de l'autodétermination au concret : comment on fait ?

**16h30** : témoignages d'experts

Les experts vont parler de comment valoriser le savoir expérientiel et l'autodétermination des personnes en situation de handicap.

Le savoir expérientiel, ce sont les connaissances que les personnes développent quand elles font l'expérience de difficultés.

**17h30** : Fin de la journée

**Mercredi 16 octobre.**

**Nous travaillons et partageons nos expériences tous ensemble.**

**9h30** : conférence de Gabrielle HALPERN

Madame HALPERN parlera de l'hybridation.

L'hybridation, c'est quand les choses sont mélangées,  
et qu'elles deviennent meilleures.

**10h30** : ateliers collaboratifs

Vous pouvez choisir 1 premier atelier parmi les 10 proposés en page 9.

**12h30** : repas

**14h** : ateliers collaboratifs

Vous pouvez choisir 1 deuxième atelier parmi les 10 proposés

**16h30** : conférence de Hélène GEURTS

Madame GEURTS parlera de la qualité de vie.

La qualité de vie c'est être heureux dans sa vie.

**17h30** : concert du groupe Cachou Cachou

**18h15** : fin de la journée

**Jeudi 17 octobre**

**Nous prenons du recul et nous imaginons la suite.**

**9h** : Théâtre forum

**10h30** : Conférence du collectif Cap Droits

**11h15** : Conférence de Jérémie BOROY, président du CNCPH

**11h45** : Retours des grands témoins

**12h15** : Fin des journées avec la troupe théâtrale Houppz



## Les ateliers collaboratifs

Pendant les journées nationales il y aura des ateliers.

Les ateliers servent à partager nos expériences.

Pendant les ateliers nous allons réfléchir  
à comment améliorer les accompagnements.

Nous proposons 10 ateliers avec des sujets différents.

Vous pouvez participer à 2 ateliers.

Pendant votre inscription, vous choisissez les ateliers qui vous intéressent.

Les sujets des ateliers sont :

1. Accompagner la vie affective, intime et sexuelle des personnes handicapées.
2. Accompagner la parentalité des personnes handicapées.
3. Recueillir la parole, les choix et les décisions des personnes qui ne parlent pas (personnes qui vivent avec des troubles du spectre de l'autisme et/ou personnes qui vivent avec un polyhandicap)
4. Favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées.
5. Accompagner les décisions des personnes handicapées quand elles vieillissent et jusqu'au bout de la vie.
6. Faciliter l'accès au numérique des personnes handicapées pour soutenir leur participation sociale et l'accès aux droits.

7. Accompagner les choix des personnes handicapées dans leur vie quotidienne pour qu'ils soient vraiment pris en compte.
8. Proposer des habitats différents pour répondre aux projets de vie des personnes handicapées.
9. Favoriser l'accès à la santé, aux soins et le respect du consentement des personnes handicapées.
10. Favoriser l'accès à la culture, aux loisirs et aux sports des personnes handicapées

